

Un proche de Borloo avocat d'un exploitant d'huiles de schiste

Cité dans la presse comme possible directeur de campagne de Jean-Louis Borloo, Frédéric Salat-Baroux, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée, est également l'avocat d'un industriel des hydrocarbures de schistes, la société Toréador. Une difficulté pour Jean-Louis Borloo, ancien ministre de l'écologie, qui a déposé début avril une proposition de loi contre l'exploitation de ces pétroles non conventionnels en France.

Me Salat Baroux, en tant qu'avocat d'affaires, a défendu Toréador, notamment contre le conseil général de Seine-et-Marne, qui voulait faire annuler les autorisations reçues par cet exploitant pour forer en Ile-de-France. Le département était soutenu par des associations qui estiment que ces forages sont nocifs pour l'environnement, un thème cher à Jean-Louis Borloo, comme le rappelle le site d'information Owni, qui a révélé l'affaire.

Proche du président du Parti radical, et par ailleurs époux de Claude Chirac, Frédéric Salat-Baroux, avocat au cabinet Weil, Gotshal & Manges, est l'un des conseils qui a permis à Toréador d'obtenir une décision favorable du tribunal administratif de Melun, le 16 mai : ce dernier a rejeté le recours en référé déposé par la Seine-et-Marne et l'Ile-de-France contre l'arrêté préfectoral d'octobre 2010 permettant à la société de sonder le sous-sol à la recherche d'huiles de schistes.

Ces formes de pétrole sont considérées par l'industrie comme très prometteuses mais sont très controversées. "L'exploration est possible sans recourir à la fracturation hydraulique", ont notamment fait valoir les défenseurs de Toréador, dont Me Salat-Baroux, en réponse à la forte mobilisation locale. Une référence à la technique accusée de détruire les sous-sols et de mettre en danger les nappes phréatiques. Une proposition de loi l'interdisant a récemment été adoptée par les députés UMP et Nouveau Centre. Les socialistes et les écologistes ne l'ont pas votée, estimant que le texte ne fermait pas assez clairement la porte aux explorations en cours. La proposition doit encore être débattue au Sénat.

Dans la vive polémique sur les hydrocarbures de schiste, Jean-Louis Borloo tient une place particulière : il a été pointé du doigt comme le ministre qui a accordé en 2010 des permis d'exploration, notamment dans le sud de la France pour du gaz de schiste, et en Ile-de-France. Mais l'ancien promoteur du Grenelle de l'environnement a défendu à l'Assemblée une position plus restrictive que celle qui a été votée par les députés.

"Je suis avocat et mon cabinet travaille pour la société Toréador, depuis février 2011, précise Frédéric Salat-Baroux. Tout cela n'a strictement aucun rapport avec ma relation avec Jean-Louis Borloo. Celle-ci est ancienne et date de l'élaboration du plan de cohésion sociale, lorsque j'étais secrétaire général adjoint de l'Elysée. Elle est restée depuis amicale et strictement personnelle, contrairement à ce qui a pu s'écrire ici ou là dans la presse." Une référence à des articles l'annonçant possible "directeur de campagne" du potentiel candidat centriste.

"Les choses sont donc très simples et relèvent d'une ligne de partage claire entre activité professionnelle et relation personnelle et amicale. Rien de plus", ajoute M. Salat-Baroux. Contacté, Jean-Louis Borloo n'a pas répondu, lundi soir, à nos questions.

Alexandre Piquard